

Janvier
2016



L'essentiel & plus encore

L'Observatoire Economique et Social

Note de conjoncture n°35

Volet 3 : Famille et retraite

Le taux de recours au Complément du libre choix de Mode de Garde (CMG) augmente au régime agricole

Entre décembre 2007 et décembre 2014, le nombre de familles bénéficiaires du Complément de Libre Choix du Mode de Garde a augmenté de +31,1 %, passant de 22 800 à 29 800 familles bénéficiaires. Depuis 2010, le nombre de familles bénéficiaires est cependant stable et ce, malgré la hausse du taux de recours au CMG. Ceci s'explique par le recul du nombre de familles ayant un enfant de moins de 3 ans et donc éligibles au CMG.

Les familles du Grand Ouest et de l'Est de la France recourent de façon importante aux prestations de garde, à l'inverse des régions du Sud.

Progression du nombre d'allocataires du rSa à fin juin 2015

A fin juin 2015, le nombre d'allocataires du rSa s'établit à 39 320 au régime agricole. Il progresse légèrement de +0,3 % par rapport à mai 2015. La croissance modérée du nombre d'allocataires du rSa résulte, en juin, de l'évolution du rSa activité seul (+1,8 %), et du rSa socle et activité (+1,5 %). Les effectifs d'allocataires du socle seul se replient (-1,5 %).

Progression des effectifs de retraités au régime des salariés agricoles et poursuite de la baisse du nombre de pensionnés au régime des non-salariés agricoles au 2^e trimestre 2015

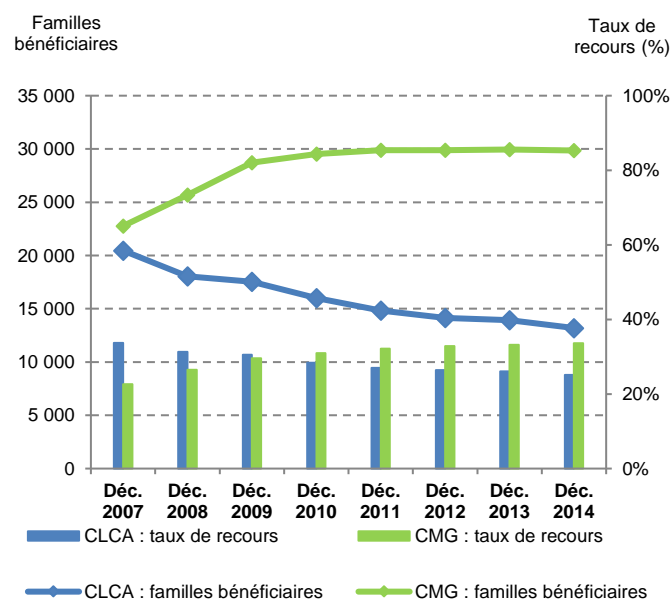
A la fin du 2^e trimestre 2015, le nombre de pensionnés au régime des salariés agricoles augmente de +0,4 % sur un an. A l'inverse, les effectifs de pensionnés au régime des non-salariés agricoles se replient de -3,4 % par rapport au 2^e trimestre 2014.

Famille : Prestations familiales	2
Famille : rSa	3
Retraite	4

Télécharger les données au format Excel :

Famille : Prestations familiales

Graphique 1 : Evolution du nombre de familles agricoles bénéficiaires du CLCA et de celui de familles bénéficiaires du CMG



Source : CCMSA

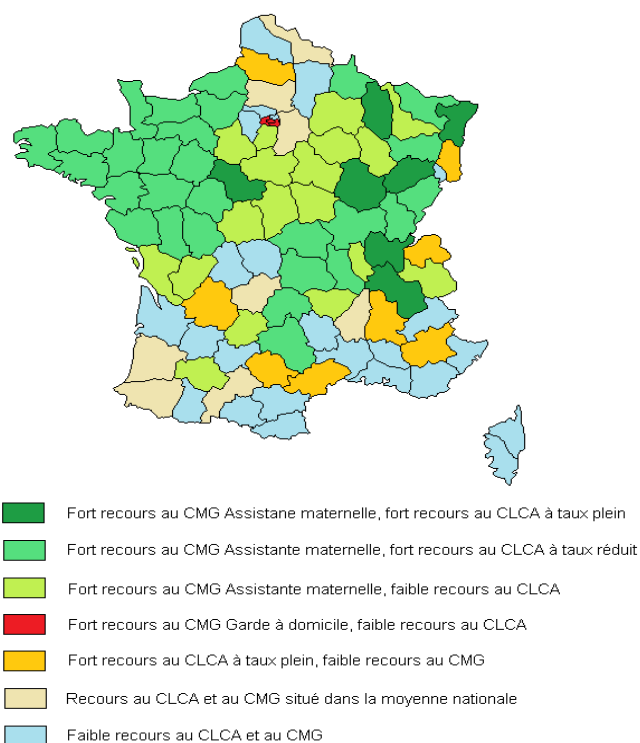
Avec 29 800 familles bénéficiaires au 31 décembre 2014, le CMG reste la prestation de garde la plus utilisée devant le CLCA qui compte 13 200 familles bénéficiaires

38 300 familles bénéficiaient d'au moins une prestation de garde au 31 décembre 2014. En sept ans, ce nombre a peu évolué puisque 38 000 familles avaient recours au Complément de Libre Choix du Mode de Garde (CMG) et/ou au Complément de Libre Choix d'Activité (CLCA) en décembre 2007.

Entre décembre 2007 et décembre 2014, le nombre de familles bénéficiaires du CMG a augmenté de +31,1 %, passant de 22 800 à 29 800 familles bénéficiaires. Le recours au CMG a surtout progressé entre décembre 2007 et décembre 2009, puisqu'il enregistrait alors en moyenne près de 3 000 familles bénéficiaires supplémentaires par an. Malgré la hausse du taux de recours au CMG (33,6 % en décembre 2014 contre 22,7 % sept ans plus tôt), le nombre de familles bénéficiaires est stable depuis 2010. Ceci s'explique par le recul de nombre de familles ayant un enfant de moins de 6 ans, et donc éligibles au CMG.

À l'inverse, le nombre de familles bénéficiant du Complément de Libre Choix d'Activité est en recul de - 35,5 % sur la période. En effet, l'attribution du CLCA concernait 13 200 familles fin 2014 contre 20 500 fin 2007. La diminution du nombre de familles ayant un enfant de moins de 3 ans associée à une baisse du taux de recours à la prestation (25,1 % en décembre 2014 contre 33,7 % sept ans plus tôt) est à l'origine de ce recul.

Carte 1 : Le recours aux prestations de garde au régime agricole au 31 décembre 2014



Les familles du Grand Ouest et de l'Est de la France recourent de façon importante aux prestations de garde, à l'inverse des régions du Sud

Le recours aux différentes prestations de garde varie fortement d'une région à l'autre.

Les familles résidant dans le Grand Ouest, la Franche-Comté et l'Auvergne sont, à comparer aux effectifs de familles éligibles aux prestations de garde au régime agricole, nombreuses à bénéficier du CMG Assistante maternelle (près de 40 % de taux de recours) et du CLCA (taux de recours proche de 30 %). Les familles vivant en Bourgogne, dans le Centre et en Champagne-Ardenne recourent également fortement au CMG Assistante maternelle mais sont moins intéressées par le CLCA (taux de recours inférieur à 25 %).

Paris, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne sont caractérisés par un recours au CMG Garde à domicile élevé (environ 30 % pour Paris et 22 % pour les Hauts-de-Seine alors que la moyenne nationale atteint 2 %) et un faible recours au CLCA.

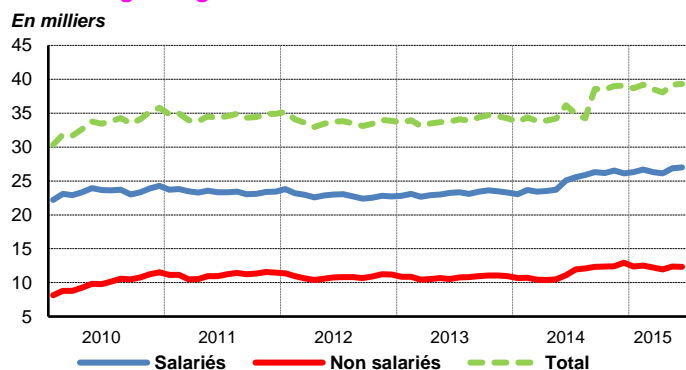
Enfin, le recours aux prestations de garde est plus faible dans certaines régions, particulièrement dans le Sud du pays. Ainsi, six familles sur dix habitant en Provence-Alpes-Côte-D'azur ou le Languedoc-Roussillon ne bénéficient ni du CMG, ni du CLCA. Cela concerne même près de huit familles corses sur dix. Cette part est également élevée en Picardie ainsi qu'en Seine-Saint-Denis.

Contact : Damien LE MANCQ- DERS Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT – lemancq.damien@cmsa.msa.fr

Télécharger les données au format Excel :

Famille : rSa

Graphique 1 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires selon le régime agricole



Source : CCMSA

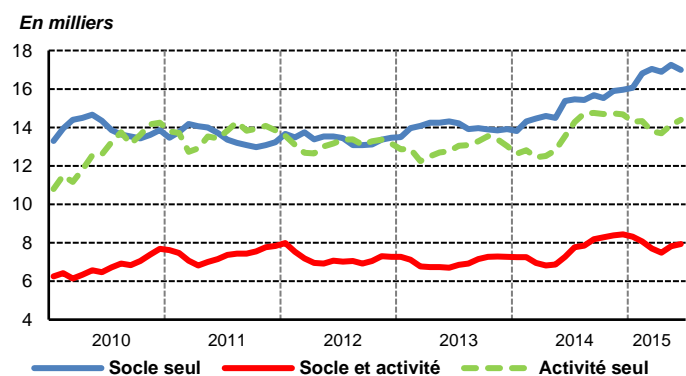
Régime agricole : croissance modérée du nombre d'allocataires du rSa en juin 2015

Fin juin 2015, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (rSa) au régime agricole s'établit à 39 320 en France métropolitaine, dont 27 000 relèvent du régime des salariés agricoles et 12 320 du régime des non-salariés agricoles.

Le nombre d'allocataires augmente légèrement de +0,3 % par rapport à mai 2015. Cette hausse est portée par les bénéficiaires au régime des salariés agricoles (+0,5 %) tandis que ceux relevant du régime des non-salariés agricoles régressent (-0,3 %).

Les plus fortes hausses, supérieures à +5,0 %, sont observées dans les départements de l'Eure, des Landes, du Gers, de l'Ariège ainsi qu'en Isère, Savoie et Haute-Savoie. Les baisses les plus importantes, de plus de -2,0 %, concernent les départements alsaciens, l'Ain et le Rhône, les Alpes-Maritimes, la Vendée et l'Ille-et-Vilaine.

Graphique 2 : Evolution mensuelle du nombre d'allocataires selon la composante



Source : CCMSA

Une progression soutenue par la croissance dynamique du rSa socle seul

En juin 2015, l'évolution du nombre de foyers bénéficiaires du rSa au régime agricole résulte de la progression soutenue des effectifs de foyers disposant de revenus d'activité.

Dans ce contexte, le nombre de foyers bénéficiaires du rSa activité seul progresse de +1,8 % par rapport mai 2015. Les effectifs du rSa socle et activité s'accroissent également (+1,5 %).

Le nombre d'allocataires du rSa socle seul, ceux sans revenus d'activité, baisse de -1,5 % en juin 2015.

Sigles rSa : revenu de solidarité active – SA : salarié agricole – NSA : non-salarié agricole – TOTAL : NSA + SA

Contact : Jean Roger Biyik Biyik - DERS Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT – biyik-biyik.jean-roger@ccmsa.msa.fr

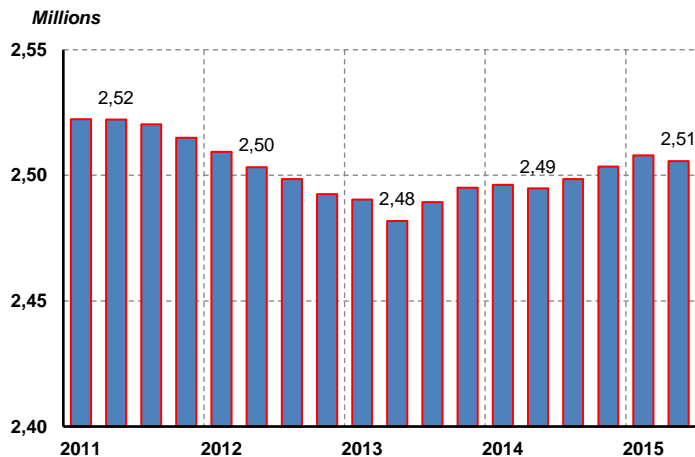
Télécharger les données au format Excel :



Au 30 juin 2015, les effectifs de retraités au régime des salariés agricoles progressent de +0,4 % sur un an

Au premier trimestre 2015, 2,5 millions de personnes perçoivent une retraite au régime des salariés agricoles ; un effectif en hausse de +0,4 % sur un an. Cette évolution est notamment liée à la prise en compte des bénéficiaires du versement forfaitaire unique (VFU) en tant que pensionnés salariés agricoles.

Graphique 1 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités au régime des salariés agricoles

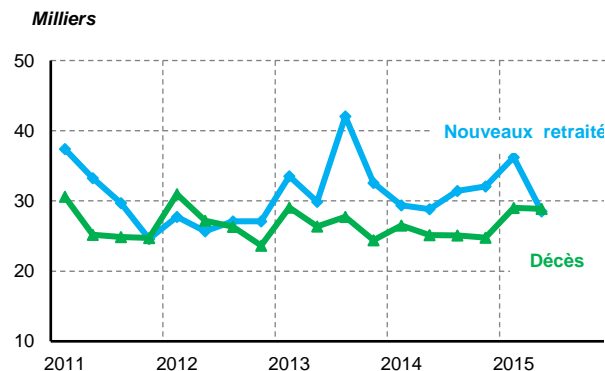


Source : CCMSA

L'effectif de nouveaux retraités diminue de -1,1 % sur un an. Le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite, prévu par la

réforme des retraites de 2010, en est le principal facteur.

Graphique 2 : Evolution trimestrielle des flux de pensionnés au régime des salariés agricoles



* y compris les bénéficiaires du versement forfaitaire unique
Source : CCMSA

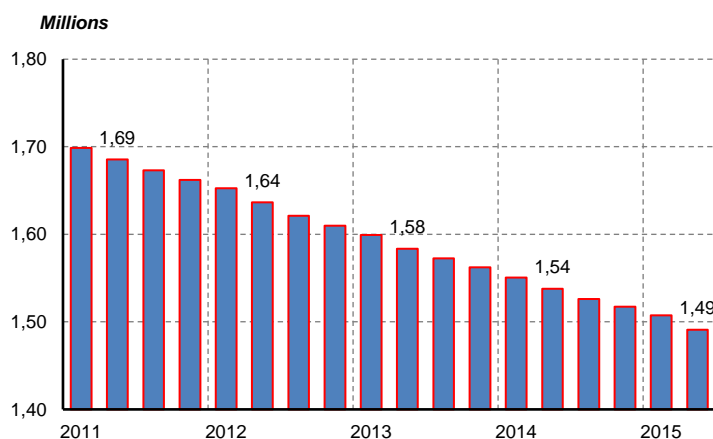
Le montant moyen annualisé des pensions, toutes durées de carrière confondues, s'élève à 2 276 euros bruts. Ce montant est en diminution de -0,6 % sur un an. Ce recul résulte essentiellement de la prise en compte des effectifs de bénéficiaires du versement forfaitaire unique, et de leur montant de retraite, parmi les retraités du régime.

A l'inverse, avec 12 808 euros bruts, le montant moyen des retraites pour les assurés ayant validé plus de 150 trimestres est en augmentation de +1,1 % sur la même période.

A la fin du deuxième trimestre 2015, la diminution des effectifs de retraités non-salariés agricoles se poursuit

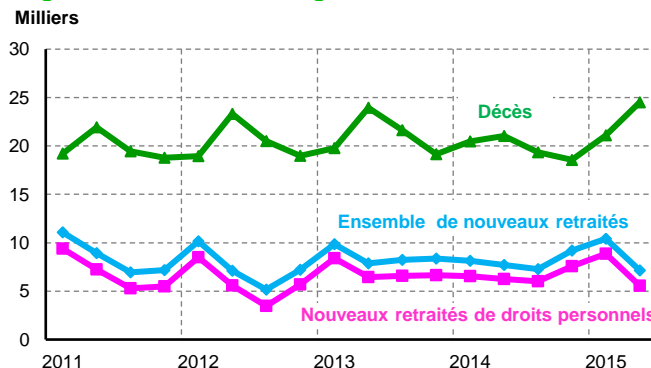
Au deuxième trimestre 2015, 1,5 million de personnes bénéficient d'une retraite au régime des non-salariés agricoles ; un effectif en baisse de -3,1 % sur un an. La diminution la plus importante concerne les droits personnels (-3,4 %). Ce recul tient au nombre de décès, structurellement plus important que les attributions.

Graphique 3 : Evolution trimestrielle du nombre de retraités au régime des non-salariés agricoles



Source : CCMSA

Graphique 4 : Evolution trimestrielle des flux de pensionnés au régime des non-salariés agricoles



Source : CCMSA

Les retraités ayant effectué une carrière complète au régime agricole perçoivent une pension annuelle moyenne de base de 9 311 euros bruts, un montant en hausse de +0,6 % en un an.

Toutes durées de carrière confondues et hors retraite complémentaire obligatoire, le montant annuel moyen des pensions s'élève à 5 149 euros bruts, un montant en légère diminution de -0,1 % sur un an.

Au deuxième trimestre 2015, 87,5 % des retraités du régime des non-salariés agricoles sont polypensionnés. La durée moyenne de carrière au régime agricole atteint 25 ans.

Contact : Ileana Radoi - DERS Prestations Retraite- Famille- ORPA- AT - radoi.ileana@ccmsa.msa.fr

MSA Caisse Centrale Direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques

Les Mercuriales Directeur de la publication, Alain PELC - pelc.alain@ccmsa.msa.fr

40 rue Jean Jaurès Responsable Mission Synthèses, David FOUCAUD - foucaud.david@ccmsa.msa.fr

93647 Bagnolet cedex Rédacteurs : D. LE MANCQ, JR BIYIK BIYIK, I.RADOI

Mise en forme : Michèle LALLAURET

Diffusion : Claudine GAILLARD- gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr

Mireille MEDELICE - medelice.mireille@ccmsa.msa.fr

